

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION EST DE CLERMONT-FERRAND – SIAREC

Délibération du Conseil Syndical

L'an 2025, le treize mars, à 18h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à Mur-sur-Allier, sous la présidence de M. DESCHAMPS Maurice, Président.

Nombre de membres : En exercice : 8 Présents : 5 Votants : 5	Date de convocation : 27 février 2025 Référence : 06_CS_13_03_25
--	--

Délégués TITULAIRES présents : M. SALLES Daniel, Mme DUTHEIL Bernadette, M. PIREYRE Jérôme, Mme QUINTON Amalia, M. SCHAAL Philippe,

Délégués TITULAIRES excusés : M. ONDET Jean-Michel

Délégués TITULAIRES absents : M. RAYMOND Vincent, Mme VESSIERE Martine

N°06_CS_13_03_25

OBJET : Affectation du résultat 2024 – Budget Assainissement Non Collectif (ANC)

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024,
 Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Investissement	Fonctionnement	Cumul des sections
Recettes 2024	23 988,00 €	58 051,00 €	82 039,00 €
Dépenses 2023	- 31 332,78 €	- 35 681,01 €	- 67 013,79 €
Résultats de clôture au 31/12/24	- 7 344,78 €	22 369,99 €	15 025,21 €
Résultats exercice 2023	15 274,21 €	20 78,24 €	36 059,45 €
Solde budgétaire exercice 2024	7 929,43 €	43 155,23 €	51 084,66 €

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

D'AFFECTER le résultat de fonctionnement comme suit :

Total affecté à l'article 001 : 7 929,43 €

Total affecté à l'article 002 : 43 155,23 €

Pour copie conforme : A Mur-Sur-Allier le **13 mars 2025**,

Le Président,
 Maurice DESCHAMPS

Le secrétaire de séance,
 MACIAN Aurélio

